



Grant Thornton

États financiers

Office de commercialisation des produits  
forestiers du Nord

Le 31 mars 2022

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 10

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord («l'Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord au 31 mars 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de ces états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.



## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office.
- Nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations connexes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Grant Thornton LLP*

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
le 15 juin 2022

Comptables professionnels agréés

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Vente de bois (Note 10)	\$ 10,943,906	\$ 8,946,419
Coût du bois acheté (Note 10)	<u>10,943,906</u>	<u>8,946,419</u>
Bénéfice brut	<u>-</u>	<u>-</u>
Autres revenus (pertes)		
Frais de redevances (Note 10)	301,935	231,767
Revenu de subventions	-	34,754
Redevances de gestion forestière (Note 6)	167,785	128,761
Sylviculture (Note 8)	889,897	828,446
Intérêt	2,693	3,122
Transfert aux redevances de gestion forestière différées (Note 6)	(44,858)	(5,188)
Recouvrement de détournement d'actifs	100,000	-
Gain sur vente d'actifs	-	6,875
	<u>1,417,452</u>	<u>1,228,537</u>
	<u>1,417,452</u>	<u>1,228,537</u>
Dépenses		
Publicité et promotion	6,916	545
Amortissement	2,384	2,455
Cotisations et frais	7,247	7,247
Électricité et chauffage	3,387	3,323
Assurance (Note 11)	2,685	4,055
Intérêts et frais bancaires	2,305	2,096
Fournitures de bureau et affranchissement	2,161	4,256
Honoraires professionnels	10,005	11,972
Impôts fonciers	4,494	4,475
Réparations et entretien	6,533	2,953
Salaires	92,504	89,770
Téléphone	1,783	4,851
Déplacements	10,892	7,940
	<u>153,296</u>	<u>145,938</u>
Activités de gestion forestière		
Activités de sylviculture (Note 8)	889,897	828,446
Dépenses de gestion forestière (Note 6)	<u>122,927</u>	<u>123,572</u>
	<u>1,012,824</u>	<u>952,018</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>\$ 251,332</u>	<u>\$ 130,581</u>
Actif net, début de l'exercice	\$ 1,058,618	\$ 928,037
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>251,332</u>	<u>130,581</u>
Actif net, fin de l'exercice	<u>\$ 1,309,950</u>	<u>\$ 1,058,618</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord État de la situation financière

31 mars	2022	2021
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	\$ 759,056	\$ 709,005
Investissements (Note 3)	287,135	186,265
Débiteurs (Note 4)	257,357	70,108
Frais payés d'avance	<u>47,024</u>	<u>42,750</u>
	1,350,572	1,008,128
Immobilisations (Note 5)	<u>193,049</u>	<u>199,046</u>
	<u><b>\$ 1,543,621</b></u>	<u><b>\$ 1,207,174</b></u>
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	\$ 110,376	\$ 30,768
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>21,000</u>	<u>24,000</u>
	131,376	54,768
Redevances de gestion forestière différées (Note 6)	78,295	48,788
Dette à long terme (Note 7)	<u>24,000</u>	<u>45,000</u>
	233,671	148,556
<b>Actif net</b>	<u><b>1,309,950</b></u>	<u><b>1,058,618</b></u>
Actif net	<u><b>\$ 1,543,621</b></u>	<u><b>\$ 1,207,174</b></u>

Au nom du conseil d'administration

 Président

 Membre du conseil d'administration

Voir notes afférentes aux états financiers.

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 251,332	\$ 130,581
Amortissement	7,245	7,672
Gain sur vente d'actifs	<u>-</u>	<u>(6,875)</u>
	<b>258,577</b>	131,378
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de fonctionnement		
Débiteurs	(187,249)	126,738
Frais payés d'avance	(4,274)	(27,276)
Créditeurs et charges à payer	79,608	(40,952)
Redevances de gestion forestière différées	<u>29,507</u>	<u>5,188</u>
	<b>176,169</b>	195,076
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(24,000)</u>	<u>(24,000)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation des investissements	(100,870)	(81,546)
Effet à recevoir	-	49,918
Produit sur disposition d'immobilisations	-	20,000
Achats d'équipement	<u>(1,248)</u>	<u>(5,823)</u>
	<b>(102,118)</b>	(17,451)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>50,051</b>	153,625
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Début de l'exercice	<u>709,005</u>	<u>555,380</u>
Fin de l'exercice	<b>\$ 759,056</b>	<b>\$ 709,005</b>

Voir notes afférentes aux états financiers.

---

# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

## Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

---

### 1. Nature des activités

L'Office fonctionne en vertu des règlements 2005-141 et 2005-142 de la Loi sur les produits naturels pour les propriétaires et producteurs de lots boisés de la province du Nouveau-Brunswick. Les membres de l'Office ont démissionné le 27 janvier 2010. Le règlement 2005-142 a été mis en suspens par le règlement 2010-59 en vigueur le 15 avril 2010. La Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick a exercé les pouvoirs de l'Office en vertu de l'ordonnance 2010-510 à compter de février 3, 2010 au 27 mai 2014, date à laquelle l'Office a repris ses activités en vertu des règlements 2005-141 et 2013-81.

L'Office est chargé d'administrer les ventes de bois des propriétaires de boisés à diverses usines de pâte à papier et scieries. En plus des revenus résultant de ces opérations, l'Office reçoit des frais de redevances des usines pour le bois acheté directement par elles. L'Office est également chargé d'administrer les opérations de sylviculture pour les propriétaires de lots boisés. L'Office est une organisation à but non lucratif et est exonérée d'impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers de l'Office sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables adoptées par l'Office et utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires.

#### Constatation des revenus

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les apports qui comprennent les subventions et les redevances de gestion forestière. Les apports affectés telles que les redevances de gestion forestière sont accumulées à titre de financement différé dans l'état de la situation financière et comptabilisées à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont effectuées. Les apports d'immobilisations sont inclus dans les apports reportés et sont amortis aux revenus au même taux et sur la même base que l'amortissement des immobilisations connexes.

Les ventes de bois et les revenus de prélèvement sont constatés lors de la livraison aux usines. Les revenus de sylviculture sont comptabilisés lorsque la charge correspondante a été engagée.

#### Utilisation des estimations

En vertu des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction est tenue de faire des estimations et des hypothèses pour préparer les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances de la direction sur les événements actuels et les mesures que l'Office pourrait entreprendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date de clôture ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations et des hypothèses utilisées.

Les principales estimations sont la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.



# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

## Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif en fonction des taux suivants:

Bâtiments	5%
Équipement	20%
Système de chauffage	5%
Améliorations locatives	5%
Asphaltage	7%
Véhicules	30%

Seule la moitié du taux est appliquée l'année de l'acquisition.

#### Aide gouvernementale

L'Office comptabilise l'aide gouvernementale reliés aux dépenses courantes dans l'état des résultats à titre de revenu de subventions. Lorsque l'aide gouvernementale reçue se rapporte à des dépenses d'une période future, l'Office reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale se rapporte à l'acquisition d'immobilisations, l'Office déduit l'aide du coût des immobilisations connexes.

### 3. Investissements

Les placements comprennent \$20,000 détenus dans un certificat de placement garanti à 1.25% dont l'utilisation est restreinte. Le tiers fournisseur de service de paie exige que ce dépôt soit maintenu pour sécuriser les paiements hebdomadaires de la paie. Le reste des fonds est constitué de CPG encaissables d'un an portant intérêt à 0.35% à 1% par année.

4. Débiteurs	2022	2021
Comptes clients	\$ 254,222	\$ 68,320
TVH à recevoir	<u>3,135</u>	<u>1,788</u>
	<u>\$ 257,357</u>	<u>\$ 70,108</u>

5. Immobilisations	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	\$ 125,464	\$ -	\$ 125,464	\$ 125,464
Bâtiments	153,948	106,047	47,901	50,423
Équipement	345,537	326,087	19,450	22,908
Asphaltage	<u>1,595</u>	<u>1,361</u>	<u>234</u>	<u>251</u>
	<u>\$ 626,544</u>	<u>\$ 433,495</u>	<u>\$ 193,049</u>	<u>\$ 199,046</u>

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

### Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

6. Redevances de gestion forestière différées	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Redevances de gestion forestière différées, solde d'ouverture	\$ 48,788	\$ 43,600
Revenu des redevances sur la gestion forestière	167,785	128,761
Moins: frais de gestion forestière	(122,926)	(123,573)
Plan d'exploitaton silvicole (Augmentation de taux et honoraires pour travaux inhabituels)	<u>(15,352)</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 78,295</u>	<u>\$ 48,788</u>

Les redevances de gestion forestière perçues doivent être utilisées uniquement pour les dépenses de gestion forestière. Le solde restant à la fin de l'exercice peut être utilisé pour les dépenses de gestion forestière futures.

#### 7. Dette à long terme

Opportunités Nouveau-Brunswick, emprunt sans intérêt, garanti par une première charge flottante sur tous les actifs. Le prêt nécessite des paiements de \$2,000 par mois.

#### 8. Programme de sylviculture

Ci-dessous, un résumé du financement reçu pour le programme de sylviculture ainsi que les coûts associés au programme.

	<u>Revenu</u>	<u>Dépenses</u>
Financement de la sylviculture – M.R.N.	\$ 807,356	\$ -
Contribution des propriétaires de lots boisés - semis	35,941	-
Redevances de gestion forestière	122,927	-
Éclaircie pré-commerciale	-	298,564
Nettoyage de plantation	-	86,122
Préparation du site	-	125,925
Planter	-	139,864
Semis	-	57,120
Plans de gestion	-	25,611
Activités de récolte alternatives	-	46,854
Dépenses générales et administratives (19%)	-	186,164
	<u>\$ 996,224</u>	<u>\$ 966,224</u>
Financement de la sylviculture – M.R.N.	\$ 31,248	\$ -
Redevances de gestion forestière différées	15,352	-
Coût des arbres Kingsclear	-	31,248
Gestion forestière	-	15,352
	<u>\$ 46,600</u>	<u>\$ 46,600</u>

---

# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

## Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

---

### 9. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office et la nature des risques auxquels il peut être exposé sont les suivants:

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix. L'Office n'est pas exposé à des risques de change et de taux d'intérêt importants.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou son émetteur, ou facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Office est exposé à un autre risque de prix en raison de ses placements cotés sur un marché actif.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de l'Office exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. L'Office atténue le risque de crédit associé à ses créances en surveillant activement les soldes impayés.

Des concentrations de risque de crédit existent si un certain nombre de clients sont engagés dans des activités économiques similaires ou sont situés dans la même région géographique, et indiquent la sensibilité relative de la performance de l'Office aux développements affectant un segment particulier de clients ou une région géographique. Le risque de crédit géographique existe pour l'Office en raison du fait que la plupart de ses activités sont principalement exercées dans la région nord du Nouveau-Brunswick. L'exposition au risque de crédit associée aux activités de ces clients peut être directement influencée par une dégradation des conditions économiques dans cette région.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Office éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Pour atténuer ce risque, l'Office surveille régulièrement en interne ce niveau de liquidité.

---

### 10. Ventes et achats de bois

Les ventes brutes de bois et les achats liés aux activités avec certaines scieries ne sont pas inclus dans l'état des résultats. Un accord verbal est en place entre les parties exigeant uniquement le paiement de frais de redevances, ce qui représente la vente nette. Le montant de ces frais de redevances direct est inclus dans les frais de redevances constatés à l'état des résultats sous autres revenus et s'élevait à \$107,239 pour l'exercice (\$76,085 en 2021).

---

---

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

### Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

---

#### 11. Polices d'assurance

Les couvertures des polices d'assurance sont les suivantes:

	Déductible	Limite
Propriété commerciale	\$ 1,000	\$ 432,000
Équipement	\$ 1,000	\$ 100,000
Responsabilité commerciale générale	\$ 2,500	\$ 5,000,000
Complémentaire et excédentaire	-	\$ 2,000,000

---